



# Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

## AVIS PUBLIC

### À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par madame Nathalie Piret, Directrice générale adjointe et Directrice des finances, que le Conseil de cette Municipalité, à la séance régulière du 5 mars 2018, tenue au Complexe multifonctionnel Whissell situé au 530 rue Charles-Auguste-Montreuil, à Saint-André-Avellin, a adopté le règlement suivant :

#### **318-18 - Règlement numéro 318-18 modifiant le Règlement de zonage 31-00 relativement à l'éclairage des enseignes**

Ce règlement peut être consulté au bureau du secrétariat municipal sis au 3, rue Principale, bureau 30, à Saint-André-Avellin.

DONNÉ à Saint-André-Avellin, ce 12<sup>e</sup> jour du mois de mars de l'an deux mille dix-huit.

Directrice générale adjointe et  
Directrice des finances

Nathalie Piret